



## Inclus dans votre offre

### Une offre 100% web

Un conseiller à votre service par email ou messagerie instantanée : 98% des emails que nous recevons ont une réponse dans la journée !

### Des outils en ligne

Vous pouvez gérer votre contrat mais aussi suivre et piloter votre consommation directement depuis votre espace client ou dans votre application mobile.

### Auto-relève

Pour être facturé sans surprise, au plus près de votre consommation, vous nous envoyez votre relève de compteur deux fois par an (sur votre espace client ou sur l'appli). Equipé d'un compteur Linky ? Plus besoin de faire d'auto-relève : ces informations sont transmises automatiquement.

### Accompagnement conso

Vous recevez chaque semestre un bilan sur votre consommation par mail. Si vous êtes équipé d'un compteur Linky, vous pouvez bénéficier d'un coaching et de conseils personnalisés directement dans votre application.



Grâce au parrainage, c'est 20€ pour vous et 20€ pour votre filleul. Vous pouvez parrainer jusqu'à 20 personnes, sur une période de 12 mois glissants, et faire ainsi jusqu'à 400 euros d'économies.

Parrainer, c'est simple et rapide. Donnez votre numéro client à votre filleul, il leur suffira de le renseigner lors de leur souscription.

## Options et services

Option	Abonnement mensuel (€)
	HT
Assistance Pro 24h/24	4,99€ / mois
Assistance Gaz 24h/24	4,99€ / mois
Assistance Pro Electricité et Gaz 24h/24	8,99€ / mois

## Frais annexes

Type de Frais	Prix HT
Frais de retard de paiement	40€ / retard
Intérêt de retard	une fois et demi le taux d'intérêt légal
Duplicata de facture de moins de 6 mois	4€ / duplicata

La réduction est calculée sur le prix hors taxe des Tarifs Réglementés de Vente. Souscrire un contrat d'énergie à un prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau, ultérieurement, un contrat au tarif réglementé. (1) Tarif TTC fourni à titre indicatif, susceptible de varier en fonction des taxes sur la consommation finale d'électricité, dont le montant diffère selon les communes. Tout impôt, taxe, contribution ou charge de toute nature, applicable conformément à la réglementation en vigueur, qui est une composante du prix, est facturé au Client. A la date de souscription du Client, ces contributions et taxes comprennent notamment, la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) également dénommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) ainsi que la TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité). Le taux qui sera retenu pour calculer la TCCFE du client sera celui pour lequel le client est réellement assujéti en fonction du coefficient applicable au lieu de consommation. **L'énergie est notre avenir, économisons-la !** [www.totalenergies.fr](http://www.totalenergies.fr) - TotalEnergies Electricité et Gaz France SA - Capital: 5 164 558,70 € - 442 395 448 RCS PARIS - Siège : 75015 Paris. Les informations réglementaires sur l'origine de l'électricité sont disponibles sur <https://www.totalenergies.fr/groupe/fr/conditions-generales-de-vente>